

Le 31 janvier 2017

« Par courrier et par SDE »

**M. Pierre Méthé**

Secrétaire intérimaire pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc)  
H4Z 1A2

---

**Objet : Dossier R-3990-2016**

*Demande de Gazifère inc. portant sur l'évaluation de son mécanisme incitatif en vue de son renouvellement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019*

---

Monsieur Méthé,

Le GRAME répond par la présente aux commentaires de Gazifère énoncés dans la correspondance datée du 30 janvier 2017<sup>1</sup> portant sur les demandes d'intervention des intéressés au présent dossier.

Dans ses commentaires, Gazifère énonce que la demande d'intervention du GRAME porte sur l'ajout d'indices qui ne faisaient pas partie du dernier mécanisme incitatif. À cet égard, il est exact que la section intitulée *Participation aux séances d'information et d'échange* (paragraphe 15 à 19 de la demande d'intervention) traite de l'intention du GRAME de faire valoir, lors des séances d'échange à venir, la pertinence d'ajouter un incitatif à l'efficacité énergétique et un indice de performance environnementale. Toutefois, en ce qui concerne la présente demande portant sur l'évaluation du mécanisme, tel qu'indiqué aux paragraphes 12 à 14 de sa demande d'intervention, le GRAME a l'intention de mettre en perspective la régression des résultats en efficacité énergétique en lien avec l'absence d'indice de performance environnementale et/ou d'incitatif à l'efficacité énergétique. Ainsi, le GRAME n'entend pas proposer des indicateurs de performance lors de l'évaluation du mécanisme. Nous soumettons que cette analyse devrait permettre de guider la Régie dans ses délibérations pour l'énoncé des exigences à respecter aux fins de l'élaboration de la proposition du prochain mécanisme incitatif de Gazifère, ainsi que pour les directives qu'elle pourra rendre afin de guider Gazifère dans le cadre de sa décision au présent dossier.

---

<sup>1</sup> B-0011

∞ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ∞  
Avocate / Lawyer

---

Pour ces raisons, le GRAME demande respectueusement à la Régie de l'énergie de lui accorder le statut d'intervenant au présent dossier.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, monsieur Méthé, l'expression de nos salutations distinguées.

*(S) Geneviève Paquet*

**Geneviève Paquet, avocate**

cc. Me Louise Tremblay, par courriel (pour Gazifère inc.)